n°1, diffusé le mardi 19 novembre 2013

SOMMAIRE

JOURNEE OUTRE-MER, HOTEL DE VILLE DE PARIS, LUNDI 18 novembre 2013

- **Intervention de Madame Anne HIDALGO, première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture 2**
- **Intervention de Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France 4**
- **Intervention de Monsieur Bertrand DELANOE, maire de Paris..... 6**
- **Intervention de Monsieur Victorin LUREL, ministre des Outre-mer..... 7**
-

Intervention de Madame Anne HIDALGO,
première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture

Bienvenue, cher président, cher Jacque Pélissard,
Chers amis présidents des associations d'outre-mer,
Mesdames et messieurs les maires,
Chers amis,

C'est un honneur et un plaisir de vous accueillir au nom du maire de Paris, qui sera là ce soir pour conclure vos travaux, de vous accueillir dans cet Hôtel de ville de Paris, cette maison qui est la maison de tous les Parisiens, mais qui est aussi une maison qui a marqué la République et ses valeurs auxquelles nous sommes tant attachés.

Je voudrais vous dire que c'est un plaisir aussi parce que ce moment, cet accueil que nous faisons à l'Hôtel de ville de Paris est un moment d'amitié et de fidélité. Il s'inscrit déjà dans une histoire entre nous, et je suis heureuse que le président de l'Association des maires de France, Jacques Pélissard, ait souhaité, avec vous toutes et vous tous, avec vos présidents d'associations départementales et locales, garder cette tradition qui veut que cette semaine, qui est la semaine du Congrès des maires de France, démarre par les Outre-mer ici, à l'Hôtel de ville de Paris.

Sachez que pour nous c'est un honneur et que ce moment est particulièrement important. Particulièrement important parce que chaque année, je vous le dis, le maire de Paris vous le dit aussi, nous avons conscience non seulement du symbole de cette rencontre ici à l'Hôtel de ville de Paris, dans la capitale de la France, mais aussi de ce qu'elle signifie sur le plan des valeurs et sur le plan des politiques concrètes et de la coopération dans laquelle nous sommes engagés avec vous depuis longtemps.

Sur le plan des valeurs, il est clair que les Outre-mer portent la diversité de notre République, la diversité de ses valeurs, et à un moment où nous entendons des propos inadmissibles tenus notamment contre une ministre, la Garde des Sceaux, elle-même élue des Outre-mer, élue de Guyane, je peux vous dire que ces propos n'ont pas place dans la République et je voudrais bien sûr les dénoncer avec vigueur ici, à cette tribune, dans cette salle de l'Hôtel de ville de Paris.

Nous ne pouvons accepter cela parce que les Outre-mer sont cette diversité, cet apport indispensable à ce que nous sommes, dans cette République qui est représentée par des femmes et des hommes qui sont dans des territoires très éloignés de l'Hexagone, mais sans lesquels l'Hexagone ne serait pas ce qu'il est et n'aurait pas ces ponts, ces ouvertures sur le monde que vous représentez et que vous incarnez.

La diversité, les valeurs que nous défendons sont portées par votre présence ici, à l'Hôtel de ville de Paris.

A Paris qui est une ville – et nous le disons souvent – marquée par l'influence des Outre-mer, cela prend une signification particulière. Nous avons, ici, pris l'habitude, ensemble, avec les Ultramarins qui résident ou qui sont à Paris, de célébrer ces valeurs, de célébrer aussi ce qui nous unit et ce que nous portons ensemble de mémoire collective qui fait la force de la République.

Ici, dans ces murs, nous célébrons, nous commémorons la fin de l'esclavage. Ici, dans ces murs et partout dans la trame urbaine de Paris, nous célébrons les personnalités de l'Outre-mer qui font la richesse de notre pays. Nous les célébrons en inscrivant leurs noms dans nos rues, nous les célébrons en donnant à des collèges, à des écoles, le nom de personnes illustres qui, soit dans la vie politique, soit dans la vie culturelle, ont fait de notre pays, la France, ce qu'il est, avec la diversité, aussi, apportée par les Outre-mer.

Je pense, bien sûr, à la célébration d'Aimé Césaire, qui est fêté dans notre ville à travers des lieux comme un collège dans le XVIIIème, mais aussi beaucoup d'autres espaces ; je pense à Jenny Alpha que nous avons honorée il y a quelque temps, je pense à Gerty Archimède, qui a aussi aujourd'hui une école dans nos rues du XIIème arrondissement.

Donc, à travers la mémoire, nous sommes présents. Et la mémoire est indispensable ; je sais que vous y êtes attachés. Nous, comme vous, nous savons que pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient et redonner à l'histoire sa place, toute sa place, dans sa vérité ; c'est ce que nous avons voulu faire.

Au-delà de la mémoire, il y a, bien sûr, la vie quotidienne, la vie de tous les jours, et les engagements que nous prenons ensemble tous les jours, ici à Paris, pour faire en sorte que les Outre-mer soient reconnus et aient toute la place qui leur revient.

Je pense, par exemple, dans cette ville de Paris, où nous avons plus de 5 000 fonctionnaires ultramarins : la reconnaissance de non seulement leurs droits, la reconnaisance à travers un lieu d'accueil qui permet à toutes les personnes d'Outre-mer, fonctionnaires ou pas, d'être accueilllies, d'être orientées, d'être informées, c'est une initiative que nous avons prise avec la délégation à l'Outre-mer de notre ville de Paris, et je salue les fonctionnaires parisiens qui portent ce travail avec beaucoup de vigueur.

Et puis nous allons, par exemple, prendre aussi une initiative très importante sur l'emploi, puisque l'emploi est un sujet sur lequel nous allons plancher pendant ces journées. Nous allons avoir le premier forum dédié notamment aux jeunes et aux jeunes ultramarins qui cherchent leur place dans la ville, dans l'activité économique de notre ville. Je crois que ce forum aura lieu en décembre, en tous les cas avant la fin de l'année.

Beaucoup d'autres initiatives ont été prises depuis longtemps, à travers la vigueur culturelle des Outre-mer à Paris. Chacun sait – puisque j'ai plaisir à retrouver certains d'entre vous au mois de juillet, quand il fait meilleur et non pas au moment du Congrès des maires, qui est un beau moment mais où l'on est dans l'entrée dans l'hiver – que je pense bien sûr au carnaval tropical de Paris, qui aujourd'hui a pignon sur rue, qui aujourd'hui est un événement majeur dans lequel toute l'activité culturelle des Outre-mer se retrouve et se mêle à la vitalité parisienne pour ne faire qu'un et pour, surtout, le bonheur et le plaisir des Parisiens.

Et puis – je voudrais terminer sur ce point – nous avons, avec le ministre Victorin Lurel, un travail de fond. Je voudrais le saluer, je sais bien sûr qu'il sera présent dans cette journée. Et dans ce travail de fond, il y avait un engagement du Président Hollande, l'engagement d'avoir une Cité des outre-mer, pour pouvoir non seulement valoriser tout ce que nous avons de commun, de fort ensemble – la mémoire, la culture – mais aussi l'activité économique. Je crois qu'il y a une attente aussi sur cette dimension de l'activité économique.

Comment aider, comment promouvoir des initiatives d'entreprises qui naissent en Outre-mer, qui ont besoin de relais en Métropole, et comment permettre à tout cela d'être plus performant, d'être plus efficace, comment ajouter nos forces, y compris sur la reconnaissance de la vitalité économique des Outre-mer ?

Nous avons, par exemple, à chaque occasion de la Foire de Paris, nous, ville de Paris, célébré les Outre-mer en en faisant un élément particulier de cette Foire de Paris. Nous avons d'ailleurs souvent consacré le stand de la ville de Paris aux Outre-mer.

Mais là, il s'agit d'aller beaucoup plus loin et de nous engager, avec l'Etat, avec la Région et bien sûr avec la ville de Paris, dans la création de cette Cité des Outre-mer. J'ai eu l'honneur de représenter Paris lors d'une conférence de presse où le ministre, Victorin Lurel, a présenté cette initiative avec Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, et nous nous sommes engagés dans un travail de préfiguration, pour l'instant, de ce doit être cette Cité des Outre-mer. Nous sommes en train de chercher l'implantation, le lieu ; un lieu qui doit être un lieu visible, un lieu de passage, un lieu ouvert à tous, qui donne envie à toutes et à tous d'y entrer pour y apprendre, pour

comprendre, pour découvrir les Outre-mer – pour ceux qui ne connaissent pas – mais aussi pour avoir envie de venir y travailler. Ce lieu, nous sommes en train de le rechercher aujourd'hui à Paris. Je ne doute pas que nous allons pouvoir avancer à grands pas sur ce grand projet.

En tout cas, c'est un projet qui engage l'Etat, la région, mais, je voulais vous le dire aussi, qui engage Paris pleinement parce que je crois beaucoup à cette idée que de ce lieu on puisse valoriser tout ce qui est fait dans les départements et les territoires d'outre-mer par les maires que vous êtes, mais aussi continuer à renforcer ce pont avec la Métropole à partir de la ville capitale, Paris.

Je voudrais bien sûr conclure pour ne pas être trop longue, vous dire à nouveau la joie et le plaisir de vous avoir ici. Vous apportez cette chaleur, cette diversité, cette énergie, souvent forte, aussi : il y a beaucoup de revendications, de demandes, et c'est logique. Nous sommes des élus locaux. Nous savons que c'est sur nos territoires que se mettent en œuvre les politiques, c'est sur nos territoires que s'expriment toutes les attentes.

Comme vous, en tant qu'élue locale parisienne, je suis engagée auprès de nos concitoyens, et comme l'année prochaine est une année dans laquelle il y aura un renouvellement, je souhaite à toutes celles et ceux qui s'engagent dans le renouvellement de leur mandat beaucoup de réussite et beaucoup de bonheur dans cette période qui s'ouvre, et j'espère que beaucoup d'entre nous se retrouveront ici – et là, mon propos n'est pas partisan, il est trans-partisan – dans les années qui viennent pour poursuivre ce travail entre Paris et les Outre-mer.

Je vous remercie.

Intervention de Monsieur Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France

Merci, madame le premier adjoint au maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Madame et Messieurs les présidents d'associations de maires,
Mes chers collègues maires, adjoints et conseillers municipaux,
Monsieur le délégué général à l'Outre-mer,
Chers amis,

Je souhaite bienvenue à tous les élus des communes et communautés d'Outre-mer.

C'est vrai, pour rebondir sur le propos d'Anne HIDALGO, qu'il y a deux temps forts du Congrès qui se passent dans ces locaux de l'Hôtel de ville de Paris, c'est bien sûr la journée d'Outre-mer, première journée du Congrès, puis c'est ensuite la réception du mardi soir où nous sommes tous présents ici, revenant dans ces locaux chagés d'histoire pour cet accueil par la ville de Paris. Paris est donc intimement lié au Congrès des maires de France et à la journée des élus ultramarins.

Je voudrais adresser donc mes sincères remerciements à Monsieur Bertrand DELANOE, maire de Paris, qui nous accueille chaque année.

Je salue également Madame Danièle APOCALE, déléguée générale à l'Outre-mer de la Ville de Paris.

Je remercie Monsieur Thomas DEGOS, nouveau délégué général à l'Outre-mer qui, avec l'ensemble de ses collaborateurs, nous a apporté un précieux soutien, un soutien important, intellectuel en particulier, dans la préparation de nos travaux.

Je tiens enfin à remercier madame, messieurs les présidents, vous tous, pour votre participation à la préparation de cette journée ; il s'agit de :

Madame,

• Ghislaine ARLIE, que nous connaissons bien depuis des années, avec son chapeau calédonien, présidente de l'Association française des maires de Nouvelle-Calédonie. merci, Ghislaine pour ta présence.

merci aussi à vous, chers collègues :

Messieurs,

• Ibrahim-Amedi BOINAHERY, président de l'Association des maires de Mayotte ;

• Maurice BONTE, président de l'Association des maires de Martinique ;

• René NOEL, président de l'Association des maires de Guadeloupe ;

• Roland ROBERT, président des l'Association des maires de La Réunion ;

• Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, président de l'Association des maires de Guyane ;

• Teriitepaiatua MAIHI, président du Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française ;

• Je salue également Karine CLAIREAUX, sénatrice et maire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Cette année, chers collègues – on dit toujours la vérité – nous nous étions efforcés d'avoir des conditions d'accueil meilleures, avec des bornes informatiques qui permettaient de fluidifier l'accès. Nous avons malheureusement subi un « bug » informatique, qui a été à l'origine d'un retard dans les inscriptions. Pardonnez-nous, cela sera parfaitement en ordre à la fin de la séance. C'était une tentative qui montre que l'Association des maires de France souhaite toujours – on le verra encore demain, pour la deuxième journée, à la Porte de Versailles – améliorer le fonctionnement de notre Congrès.

Dans quelques minutes, chacun des présidents d'association départementale s'exprimera, de manière synthétique, sur la situation économique et sociale de son département ou de sa collectivité, de son territoire ; ces interventions sont pour moi toujours très riches d'enseignements.

Trois tables rondes seront au cœur de cette journée qui se terminera à 17h15, comme l'a dit Anne HIDALGO, par une intervention de Bertrand DELANOE, maire de Paris et une allocution de Victorin LUREL, ministre des Outre-mer.

Comme l'an dernier, afin d'avoir une meilleure connaissance de nos préoccupations réciproques, des élus métropolitains seront présents dans chaque table ronde : Catherine PEYGE, maire de Bobigny et membre du Bureau de l'AMF, Philippe LAURENT, maire de Sceaux, vice-président de l'AMF et président de la commission des Finances, Philippe BODARD, maire de Mûrs-Erigné, membre du Comité directeur de l'AMF.

Demain, c'est notre collègue Maurice BONTE, président de l'Association départementale des maires de Martinique, qui a accepté d'être le porte-parole de l'ensemble des élus ultramarins pour notre assemblée générale.

Comme l'année dernière, et je crois que c'est important, il y aura devant l'ensemble des maires de France réunis en congrès lors de leur assemblée générale, la présentation par Maurice BONTE des conclusions de notre journée ultramarine. Cela montre, chers collègues – à la fois cette présentation devant l'ensemble du Congrès, mais aussi la participation des élus métropolitains à nos travaux d'aujourd'hui – que nous voulons une continuité totale entre cette première journée du Congrès et la suite, les autres jours à la Porte de Versailles. Le Congrès des maires de France est un tout. La journée ultramarine en est la première étape et il se poursuit avec une parfaite continuité.

Cette année, je suis allé à nouveau à votre rencontre pour mieux connaître vos préoccupations de terrain. Après la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, La Réunion et Mayotte, où j'ai été merveilleusement accueilli, je me suis rendu cette année en Nouvelle-Calédonie – où j'ai aussi été merveilleusement accueilli, chère Ghislaine – et j'ai découvert un territoire dynamique, où l'on construit un destin commun. Et cette expression, destin commun, issue des Accords de Matignon, montre bien et s'applique partout. Nous avons tous, sur nos territoires, dans nos communes, ultramarines ou métropolitaines, à construire un destin commun. Ce mot est maintenant l'un des mots-clés de la Nouvelle-Calédonie. Il se traduit par un transfert important des compétences de l'Etat au territoire, et ce transfert est un formidable défi pour la Nouvelle-Calédonie, qui mérite d'être salué et encouragé.

Ce matin aura lieu une première table ronde avec comme thème « quel dispositif d'emploi en faveur des jeunes ? ». Anne HIDALGO a évoqué ce qui se passe à Paris, mais plus globalement nous avons souhaité aborder les grandes difficultés liées à l'insertion des jeunes, avec un taux de chômage préoccupant, vous le savez : 50 à 60 % des moins de 25 ans sont au chômage et ce taux a augmenté entre 2007 et 2012.

Pour tenter d'enrayer ce phénomène, le dispositif des emplois d'avenir a été mis en œuvre. Prescrit par les missions locales, ce contrat permet d'amener les jeunes à une qualification et donc à une insertion véritable dans notre société.
Un an après sa mise en œuvre, la table ronde permettra de faire le point sur les difficultés rencontrées et sur les moyens d'y remédier. Les

participants examineront également les autres dispositifs intelligents mis en place : garantie-jeune, applicable à titre expérimental à La Réunion ; emplois francs et service militaire adapté (SMA).

En début d'après-midi, nous aurons la visite d'un éminent journaliste, extérieur, bien sûr, à l'AMF, qui est Rémy PFLIMLIN, président de France-Télévisions. Il viendra nous parler des programmes prévus par Outre-mer 1ère pour les élections municipales de 2014.

La 2ème table ronde aura comme thème : « La transition énergétique : quels défis pour les collectivités d'outre-mer ? ».

La transition énergétique a fait l'objet d'un grand débat national tout au long de l'année 2013. A cette occasion, l'AMF a fait savoir nos positions, vos positions. L'AMF a tenu à rappeler, par exemple, qu'il fallait, s'agissant de la transition énergétique :

- s'atteler à identifier et à lever les freins au plein exercice des compétences des communes en matière de transition énergétique,

- permettre l'élargissement des capacités d'action des communes et des intercommunalités en préservant le principe de subsidiarité, principe fort auquel auquel l'AMF est très attachée,

- faciliter l'implication des communes et intercommunalités dans le développement des énergies renouvelables et renforcer les retombées économiques,

- préserver enfin, et cela aussi est un vrai credo républicain de l'AMF, la péréquation tarifaire nationale, véritable outil de solidarité entre territoires métropolitains et ultramarins.

La table ronde sera l'occasion d'échanger, à partir du potentiel très important d'énergies renouvelables dont disposent les Outre-mer, sur les défis auxquels les collectivités sont confrontées.

Ce débat s'appuiera sur les orientations fixées par le ministre des Outre-mer le 10 juillet dernier, à l'issue du débat national sur la transition énergétique.

La dernière table-ronde de l'après-midi aura comme titre : « fiscalité locale et développement économique : quelles perspectives ? »

Différents dispositifs spécifiques à l'Outre-mer dont l'objet est de stimuler le développement économique font l'objet actuellement de réflexions ou de réformes, en particulier – et le délégué général nous en parlera certainement – sur le dispositif de l'octroi de mer.

Vous le savez tous, chers collègues, parce que vous en bénéficiez, le dispositif de l'octroi de mer a été validé par la Commission européenne et il arrive à échéance au 1er juillet 2014. Les autorités françaises doivent aujourd'hui négocier avec Bruxelles la reconduction de ce régime au-delà du 1er juillet 2014. Quelles sont les propositions de l'Etat pour obtenir la pérennisation de ce dispositif et quel est l'état actuel des discussions ? Nous serons très intéressés par le point sur ce sujet. Les enjeux sont particulièrement importants dès lors que l'octroi de mer représente aujourd'hui 45% de ressources des communes d'outre-mer, avec 1,25 milliards de recettes en 2012.

Autre sujet : dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014, actuellement en cours de discussion au Parlement, un nouveau dispositif de défiscalisation est proposé par le gouvernement. Quelles en seront les conséquences pour l'Outre-mer ?

Enfin, un projet de loi de compétitivité économique pour l'Outre-mer est en cours de préparation. Quels en seraient les impacts sur les collectivités locales et leurs rapports avec les entreprises ?

Chers collègues, l'AMF a continué cette année à porter auprès des pouvoirs publics un discours de vérité, pour que la place de la commune soit respectée et qu'elle ne soit pas cantonnée à la mise en œuvre d'orientations décidées sans elle.

Les valeurs qui nous guident sont toujours les mêmes : unité d'action de l'AMF, pluralisme politique, défense de tous les maires, urbains comme ruraux, dans le cadre d'un dialogue exigeant mais loyal avec l'Etat et les pouvoirs publics.

J'aurai l'occasion demain, devant le Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, qui nous rend visite au Congrès, d'exprimer nos attentes et nos préoccupations.

Les maires métropolitains, comme ceux d'Outre-mer ne sont pas des immobilistes. Bien au contraire ils sont dans l'action !

L'AMF doit demeurer une force de conviction et de proposition. A ce titre, notre 96ème Congrès abordera sans tabous, tous les débats et tous les sujets : sur l'intercommunalité, sur le nombre des communes, sur l'évolution des communes. Je compte sur vous pour aborder avec sincérité, sans complexes, avec la vérité de notre expérience à tous, notre expérience de terrain, toutes ces questions, et faire savoir la diversité de vos expériences sur ces questions.

Je souhaite que nos débats d'aujourd'hui, nourris de nombreuses expériences et de bonnes pratiques, démontrent une fois de plus le dynamisme dont vous faites preuve, dont nous faisons tous preuve sur notre terrain.

L'AMF est, et continuera à être à vos côtés, pour vous soutenir dans votre action !

Le rôle des maires, le rôle des communes, parfois est contesté. Mais je crois que notre credo collectif, c'est de dire : les communes sont des territoires essentiels où l'on assure la cohésion sociale, où l'on porte des projets de territoires. Ces communes, animées par des hommes et des femmes qui apportent leurs compétences, leur expérience, leur passion pour le territoire et les habitants par lesquels ils sont élus, c'est nous qui en portons le message, c'est nous qui en portons la responsabilité et la foi républicaine.

Bonne séance aujourd'hui des maires ultramarins, bon Congrès des maires de France !

Intervention de Monsieur Bertrand DELANOE, maire de Paris

Monsieur le Ministre, cher Victorin,
Monsieur le Président, cher Jacques,
Chers collègues,

Chaque année, depuis treize ans, j'éprouve une joie particulière à saluer tous mes collègues d'Outre-mer.

C'est vrai que cette année, cela a, pour moi, une tonalité un peu particulière mais je veux tout simplement vous dire à quel point Paris est fier de pouvoir accueillir, au début du Congrès des maires de France, ce rassemblement des élus d'Outre-mer pour réfléchir, travailler, combattre aussi parfois, réclamer mais mettre en commun l'expression de leur identité, l'expression de leurs inquiétudes mais aussi de leurs espérances, et l'apport de l'Outre-mer à la communauté nationale.

Je veux vous dire, parce que j'arrive au terme des treize ans de mandat à la mairie de Paris, à quel point les Ultramarins et la culture ultramarine, l'identité ultramarine a été importante dans l'exercice de mon mandat.

J'avais eu l'occasion de connaître, de rencontrer les amis d'Outre-mer à Paris et dans leur territoire avant même d'être maire. Mais lorsque je suis devenu maire avec mon équipe, parmi laquelle il y a, bien sûr, des personnes qui sont originaires de l'Outre-mer, j'ai voulu que Paris soit vraiment la ville de tous et donc la ville des Ultramarins, qui l'enrichissent de leur présence, de leur travail, notamment à la mairie de Paris, et de leur identité culturelle.

J'ai voulu aussi, avec ceux qui m'ont accompagné dans cette tâche – et j'ai souvent bénéficié des conseils de Victorin avant qu'il ne soit ministre, c'est un élu local d'Outre-mer – j'ai, bénéficiant de ses conseils et de quelques autres amis, voulu resserrer profondément les liens entre les collectivités d'Outre-mer et la capitale de la République.

C'est ainsi que nous avons pu bâtir des partenariats. Des partenariats pour nous épauler, pour que nous facilitions aussi la vie des agents territoriaux dans les collectivités d'Outre-mer et à Paris, organiser des mobilités et organiser des complémentarités qui me paraissent évidentes et devoir être amplifiées entre la capitale de la France et les territoires ultramarins.

Je voulais vous le dire aujourd'hui parce que j'espère que dans l'avenir, Paris saura encore dire merci à l'Outre-mer de ce qu'elle apporte comme richesse à cette ville et j'espère que nous pourrons encore développer des entreprises communes.

Je sais que pendant les travaux de ce Congrès aujourd'hui, vous aurez parlé beaucoup des jeunes. La jeunesse est une richesse mais, en même temps, une préoccupation pour l'ensemble de la communauté nationale. Et Dieu sait que dans les territoires d'Outre-mer, cette jeunesse est là, nombreuse, désireuse d'apporter quelque chose à la vie collective mais aussi de recevoir une perspective, une espérance. Et je veux vous dire que Paris peut être un partenaire pour ces ambitions que vous avez pour les jeunesses des territoires d'Outre-mer.

D'ailleurs, le hasard peut-être fait que dans le cadre de ces nombreux forums pour l'emploi que Paris a organisés depuis quelques années et qui nous permettent souvent, en nous intéressant à des catégories particulières de la population, d'obtenir beaucoup de résultats sur le terrain de l'emploi, nous avons décidé, en décembre prochain, donc le mois prochain, de faire un forum pour l'emploi des jeunes destinés aux Ultramarins, parce que nous croyons que dans la capitale de la France, il faut donner sa chance à chacun et que cette chance ne peut être donnée à chacun que si on prend en compte l'ensemble des composantes de ces catégories qui aspirent à prendre la même place que les autres sur le marché de l'emploi.

De la même manière, je pense que les symboles sont importants, et il était important que pendant ces années, Paris donne aux Ultramarins la place qui doit être la leur dans les symboles de la République.

A chaque Congrès, je vous ai dit les noms que nous avons inscrits dans la trame de Paris mais c'est vrai qu'il en est un que j'ai peut-être plus mis à l'honneur que d'autres tant son apport est important dans l'ensemble de la communauté nationale, dans son histoire, dans sa culture, dans son intelligence collective. Et c'est vrai qu'après avoir donné le nom d'Aimé Césaire à un collège du XVIIIème arrondissement et à une bibliothèque, finalement je n'ai pas pu m'empêcher de l'installer aussi sur le quai qui borde le jardin des Tuileries pour le mettre tout près de son ami Léopold Sédar Senghor. Car les symboles, c'est important et ce que nous sommes ensemble a besoin aussi d'engagement à travers la gratitude et la fidélité à des messages qui nous ont été transmis par des personnalités exceptionnelles. Et quand ces personnalités exceptionnelles sont originaires d'Outre-mer, je veux qu'elles aient leur place au même titre que les autres dans la capitale et dans l'histoire, dans la mémoire de la République et de la capitale de la République française.

Voilà, chers amis, je voulais aussi vous dire, à titre de symbole, que peut-être cela occupe les derniers mois de mon mandat.

Je sais Victorin très attaché à la naissance de cette Cité de l'Outre-mer. Il a demandé le concours, le partenariat, l'engagement, la volonté, l'enthousiasme aussi de la mairie de Paris et je crois qu'ensemble, en même temps que nous sommes acharnés à faire vivre notre mandat d'élus locaux, chacun sur nos territoires, que dans cette rencontre indispensable de la communauté nationale pour qu'elle ait confiance en elle-même dans cette période de crise qui nous assaille peut-être plus que d'autres, nous, les élus locaux, il est très important que nous ayons aussi des lieux d'initiative, d'identité marquée et, en même temps, des lieux qui nous rassemblent. Je crois que cette Cité des Outre-mer, cher Victorin, à laquelle tu tiens, peut être un lieu d'affirmation et, en même temps, de rassemblement, d'unité de la communauté nationale.

En tout cas, c'est dans ce sens que Paris s'engage à tes côtés.

Et, puisque ce sont mes derniers mots dans un congrès des élus d'Outre-mer et, demain, ce seront mes derniers mots de maire dans un congrès des maires de France autour de toi, cher Jacques, je vais vous dire très sincèrement : merci. Merci de ce que les Ultramarins apportent à la vitalité, à l'intelligence et à la richesse de Paris.

Je veux vous dire très sincèrement, pour vous et pour toutes celles et tous ceux que vous représentez : quelles que soient les difficultés que nous rencontrons en ce moment - et elles sont nombreuses – parce que nous sommes des élus locaux, parce que nous sommes à égalité dans la représentation du peuple français dans sa quête la plus profonde de sens, d'efficacité, de proximité, de lien social, quelles que soient les difficultés, moi j'ai confiance dans la démocratie locale et je suis sûr que nous pouvons tous, avec nos différences, y compris nos différences d'opinion politique, être pour ce pays, dans ce moment précis, un facteur de confiance, un facteur d'actions, d'actions utiles à nos concitoyens.

Ne perdons pas confiance. Soyons sûrs que nous avons en nous, chacun dans nos territoires, et tous ensemble, cher Jacques, tous ensemble, un rôle, un devoir, une mission à accomplir et la France n'est jamais plus belle que quand, dans l'épreuve, elle sait rassembler tous ses enfants et le fait que le Congrès des élus d'Outre-mer soit dans la Maison de la démocratie à Paris, cela veut dire que oui, tous ensemble, nous pouvons apporter quelque chose de positif qui nous donne de l'espérance pour que ce pays ait confiance en lui.

Intervention de Monsieur Victorin LUREL, ministre des Outre-mer

Mesdames et Messieurs,
J'aimerais pouvoir m'associer à ce que vient de dire Bertrand DELANOË. C'est la dernière fois qu'on le voit, ici en tout cas, dans cette formation, et il dit, demain, son dernier discours devant le Congrès des maires de France.
J'aimerais sincèrement que vous lui fassiez une ovation parce que, treize ans durant, vous avez trouvé Bertrand DELANOË à vos côtés. Et nous qui sommes originaires des Outre-mer, quand on le dit, on parle en vérité et en connaissance.

(Applaudissements nourris.)

Merci pour cette ovation. Merci, Bertrand pour ce que tu as fait, pour ton action.

Paris, avais-tu l'habitude de dire, c'est peut-être la plus grande ville des Outre-mer. C'est vrai, Paris reste LA plus grande ville des Outre-mer.

Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président de l'Association des maires de France,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations des maires d'Outre-mer,
Mesdames et Messieurs les maires et présidents de communauté,
Mesdames et Messieurs,

Et à vous toutes et à vous tous, ici rassemblés dans cette belle salle,

C'est un honneur pour moi de clôturer cette traditionnelle Journée outre-mer organisée dans le cadre du 96ème Congrès des maires de France.

L'année dernière, presque jour pour jour, c'est le Président de la République en personne qui était venu ici, à votre rencontre, en présence du Premier ministre.

Cette double présence avait évidemment un sens hautement symbolique : il s'agissait de marquer la considération des plus hautes autorités de l'Etat à l'égard des Outre-mer.

Mais au-delà du symbole, le Président de la République était venu devant vous pour réaffirmer le cap de la politique du gouvernement dans les Outre-mer, dans le droit fil des soixante engagements pour la France et des trente engagements pris spécifiquement envers nos territoires avant son élection.

Un cap que nous avons ainsi formulé : « Le retour de l'Etat dans les Outre-mer et le retour des Outre-mer au cœur de la République ».

Je n'ignore pas ce qui a été dit dès ce matin et encore cet après-midi mais peut-être, tout à l'heure, aurais-je l'occasion de répondre spécifiquement et précisément à chacune des interrogations ici formulées.

Ces deux ambitions, je veux vous le dire avec force, n'ont cessé de guider l'action du gouvernement depuis très exactement dix-huit mois.

Dix-huit mois durant lesquels nous avons mobilisé l'ensemble des leviers de l'Etat pour changer la politique conduite depuis 2002 dans les Outre-mer.

Dix-huit mois durant lesquels nous avons réaffirmé l'impérieuse nécessité de promouvoir un développement solidaire des Outre-mer, où l'Etat joue pleinement son rôle aux côtés des élus locaux pour rattraper les retards de développement des territoires.

Pour mettre cela en œuvre, nous avons promu une méthode. Nous avons concrétisé de nombreux engagements et nous avons devant nous de belles perspectives.

La méthode, c'est celle qui inscrite, j'ose le dire, dans l'ADN de ce gouvernement : la concertation. La concertation approfondie avant de décider et d'agir.

Concertation avec les élus, d'abord : les parlementaires, mais également vous, les maires qui êtes aux avant-postes et qui mesurez les difficultés des Français confrontés aux conséquences de la crise économique que nous connaissons.

Ensemble, depuis dix-huit mois, nous avons donné du sens et surtout du contenu à l'idée de coproduction législative.

Ensemble, nous avons travaillé très en amont sur des dossiers d'importance majeure pour nos territoires. Je pense à la réforme des dispositifs incitatifs à l'investissement – je sais ce qui se dit maintenant. Je pense à l'octroi de mer ou à l'élaboration de la loi de régulation économique.

Cette méthode faite d'écoute et de confrontation de points de vue, elle n'est pas accessoire. Et insister sur son importance ne relève pas du gadget de communication.

Cette concertation, nous la faisons aussi avec les acteurs des économies locales, chefs d'entreprises, mais aussi forces syndicales et associatives. Ce lien avec la société civile est, lui aussi, essentiel pour nourrir nos réflexions, pour adapter nos dispositifs et pour les améliorer. Nous l'avons fait depuis dix-huit mois sur bon nombre de sujets : du financement du logement social à la refonte en cours du décret fixant le prix des carburants dans les DOM, en passant par le volet outre-mer de la loi d'avenir sur l'agriculture et l'agroalimentaire.

Car avec cette méthode, nous avons déjà concrétisé de nombreux engagements qui viennent illustrer la place centrale qu'occupent les Outre-mer dans les priorités du gouvernement. On peut ne pas être d'accord mais il est bon de le répéter voire de le marteler :

- Le rattrapage budgétaire : nous avions perdu 425 millions d'euros sur les dix dernières années quand même. Le rattrapage budgétaire qui a permis aux crédits de la mission outre-mer de progresser de 5% en 2013 et de 20 millions d'euros encore en 2014 malgré le contexte difficile que chacun connaît, où chaque mission budgétaire devait consentir moins de 2 %.

- La remise à niveau de la Ligne budgétaire unique, que nous avons fait progresser de 6 % en 2013, puis de 8 % en 2014, pour qu'elle redevienne le socle du financement du logement social outre-mer. Et c'est nous-mêmes qui avons dit, vous le savez, ceux qui participaient à ce combat-là : la sanctuarisation de la LBU, elle est faite !

- Le fonds exceptionnel d'investissement, doté en 2013 de 50 millions d'euros et reconduits pour 2014, qui permet à l'Etat d'accompagner les projets structurants des territoires. Je sais bien que certains attendent le complément. Le Président de la République a dit « 500 millions sous la mandature ». C'est déjà un respect de l'engagement pris, 100 millions depuis l'an dernier. Nous ferons l'effort nécessaire avant 2017.

- la lutte contre la vie chère, avec la loi de régulation économique promulguée il y a tout juste un an et qui donne des résultats encourageants, notamment grâce à la mise en œuvre du bouclier qualité-prix qui, je le souligne, a favorisé la production locale et qui, par ailleurs, n'est pas le cœur du projet de loi. On a tenté de changer les structures et, aujourd'hui, la balle est dans le camp des élus. Nous avons donné au président de région, notamment, mais à tous les élus, un pouvoir aussi important que le ministre de l'économie et des finances, que Pierre MOSCOVICI. Il faut s'emparer de la loi et j'ose dire que ce n'est pas à Paris que nous ferons seulement et seuls bouger les choses. C'est vous qui les ferez bouger avec les associations de consommateurs, avec les élus, avec les collectivités, avec les observatoires des prix et des revenus et des marges. C'est une affaire collective. Ce n'est pas simplement ici que cela se décide. Tenter de faire bouger les lignes, les structures des propriétés, notamment de la propriété commerciale, ce n'est pas évident mais c'est possible.

- La réforme des outils incitatifs à l'investissement outre-mer – j'en parlais – qui nous a permis de préserver la défiscalisation pour l'investissement productif des PME et pour le logement social, tout en créant un crédit d'impôt pour les plus grandes entreprises.

J'avoue que je suis assez étonné par ce que j'entends aujourd'hui de la part des organisations patronales. Bien sûr, je comprends les postures. Je peux comprendre le souci de préserver des équilibres internes au sein d'organisations. Mais j'avoue que je suis assez étonné, parce que je suis loyal dans ce que je fais et dans les engagements que prend ce gouvernement.

J'ai une feuille de route qui est claire et que nous respectons scrupuleusement et je ne manquerai pas de publier le respect scrupuleux des trente engagements pris par le Président de la République et exécutés par ce gouvernement.

A cette action globale et transversale, que je ne peux citer de façon exhaustive, s'ajoute la mise en œuvre des politiques nationales dans nos territoires, de façon renforcée chaque fois que cela est possible, car il s'agit de répondre à leurs enjeux spécifiques. C'est, par exemple, le cas des emplois d'avenir avec une enveloppe de 9 000 contrats représentant presque 10 % du total national, soit bien davantage que le poids démographique des Outre-mer. C'est aussi le cas du plan national de lutte contre la pauvreté, dont une mesure phare, la garantie-jeunes, est expérimentée en priorité dans dix régions de France et l'île La Réunion en fait partie.

S'ajoutent aussi les actions spécifiques que nous conduisons pour chaque territoire, qu'il s'agisse d'accompagner le redressement des finances locales de certaines collectivités, comme cela a été le cas, et c'est toujours le cas, à Saint-Martin, à Mayotte et c'est encore une question d'actualité, en Polynésie française, c'est un vrai sujet et on sait le combat qu'il faut conduire pour redresser la situation financière des collectivités.

J'ai entendu évoquer le cas des communes. Ce n'est pas un problème avec le gouvernement. C'est un problème avec la loi organique que vous avez souhaitée, et le chantier est ouvert.

Même chose pour Saint-Martin. J'ai demandé et j'ai reçu mandat pour présenter un projet, si j'ose dire, de toilettage des lois organiques des îles du Nord, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Tous les chantiers sont ouverts, et nous avons cinq ans pour le faire.

On ne dort pas, je peux vous l'assurer, qu'il s'agisse d'accompagner le redressement des finances de Saint-Martin, de Mayotte, de Polynésie, ou qu'il s'agisse de permettre à de grands projets de voir le jour : le pôle sanitaire de l'Ouest à La Réunion ou encore la future route du littoral à La Réunion, des lycées en Nouvelle-Calédonie, des rénovations urbaines, et j'en passe…

Depuis dix-huit mois, c'est une action volontariste et ambitieuse qui est conduite dans un environnement économique et social, j'insiste, extrêmement difficile, et vous en êtes conscients.

Et même si nous n'empêcherons jamais certains de préférer voir les bouteilles à moitié vides et de diffuser une sinistrose que j'estime mortifère dans la situation actuelle, nous avons face à nous de belles perspectives.

Le choix des tables rondes qui ont rythmé vos travaux aujourd'hui me donne l'occasion d'en dire quelques mots.

L'emploi reste plus que jamais la priorité absolue du gouvernement car l'inversion de la courbe du chômage sera le signe de l'effectivité de la reprise économique que nous travaillons à enclencher depuis dix-huit mois.

Vous avez discuté ce matin des emplois d'avenir, un an après leur mise en œuvre.

C'est un bon dispositif. Nos territoires pourraient afficher des résultats, disons-le, encore meilleurs. Et je n'oublie pas le combat pour fixer les contingents. Eh bien, les contingents ont été fixés, ils ne sont pas atteints. J'ai même cru comprendre que certains élus demandent beaucoup plus dans certains territoires. Mais si déjà nous faisions ce pour quoi on a voté des dispositifs qui me paraissent intéressants, on pourrait peut-être aller encore plus loin.

C'est un bon dispositif. Il y a eu une montée progressive, une montée en puissance qui doit encore être amplifiée par une mobilisation accrue des acteurs locaux.

Mon collègue Michel SAPIN était à La Réunion en fin de semaine dernière, et je veux redire avec lui qu'il faut utiliser ce dispositif que l'Etat finance à 75 % et qui ramène vers l'emploi les jeunes qui en sont les plus éloignés.

Alors, je sais aussi que les collectivités – comme on les appelle dans les Outre-mer – majeures : conseil général, conseil régional, et parfois territoires lorsqu'ils peuvent passer convention, prennent le reste à charge. C'est le cas à La Réunion. C'est le cas en Guadeloupe. C'est le cas en Martinique. Et je crois savoir que c'est un peu le cas en Guyane. Pourquoi, malgré cette aide, n'a-t-on pas atteint les objectifs ? Il y a là un sujet.

Et puis j'ai entendu une demande faite dans l'atelier Emploi : qu'il faut aller plus loin dans le secteur marchand que le ratio de 35 %. Nous avons une contrainte. Elle est d'origine européenne. Si vous allez au-delà de ce ratio, c'est une aide d'Etat et vous pouvez être censuré par les tribunaux et par les instances européennes. Il faut voir ; là aussi, les collectivités dites majeures ont pris quelques cofinancements pour aller plus loin. Et puis, j'aurai l'occasion peut-être de le dire dans d'autres instances, dans le projet de loi en préparation, nous verrons comment traiter de nouveau ce sujet avec des dispositifs innovants.

Pour notre part, nous mobilisons tous les leviers à notre disposition, en particulier le service militaire adapté dont nous renforçons les moyens pour 2014 afin de tenir l'objectif SMA 6000 et de former les jeunes aussi bien pour les emplois d'avenir que pour des emplois dans le secteur marchand, en particulier dans le secteur du BTP.

Là aussi, c'est une occasion pour moi de vous répondre. Vous avez demandé des circulaires pour notamment faire face aux dettes sociales et notamment aux dettes salariales. Cette circulaire a été prise et elle est en exécution. Elle a même été reconduite. Donc partout, comme ici, il y a des problèmes, mais ils sont traités dans les Outre-mer. Et on dira un petit mot sur la fiscalité tout à l'heure.

La mobilisation pour l'emploi ne passe pas seulement, en effet, par les emplois d'avenir, mais bien évidemment par la relance du secteur marchand.

Car ce sont les entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi durable dans nos territoires. D'où l'action que nous conduisons pour créer les conditions favorables à la relance de l'activité en relançant la commande publique, dans le BTP notamment, mais aussi en accompagnant la structuration des filières économiques d'avenir.

Et j'ai cru comprendre que certains s'étonnaient ou étaient très inquiets de la situation des paiements, des retards notamment en matière de logement social. Un point précis a été fait notamment après l'interpellation de la Guyane, après ce qui s'est passé en Guadeloupe, parce que certains n'ont pas hésité, après, d'ailleurs, une curieuse lettre envoyée par une société d'économie mixte pour faire descendre dans la rue, et puis on s'est rendu compte que ce n'était pas tout à fait cela et qu'à la demande formulée par les parlementaires de la Guyane, réponse a été apportée. D'autres crédits seront bientôt délégués. Un point précis sera fait avec les parlementaires sur la finalisation puisque nous sommes en fin d'année.

Je ne veux pas laisser dire, ici, devant les maires des Outre-mer que l'Etat se désengagerait, que l'Etat ne serait plus là. On sait d'où l'on vient, on sait ce que l'on a trouvé et on sait la difficulté pour remonter, c'est ce que nous sommes en train de faire.

J'ai été des vôtres. Je n'oublie pas les difficultés qui ont été les miennes. Je n'oublie pas non plus les critiques que j'ai formulées. Et c'est parce que j'ai été réaliste dans les critiques, dans les propositions que je formulais que j'ai pu appliquer tout de suite les idées qui étaient les miennes. Elles étaient réalistes et elles sont appliquées.

Le Président a pris trente engagements et ils seront respectés.

Oui, nos territoires ont de grands atouts dans le domaine des énergies renouvelables et ils doivent être à la pointe de la politique du gouvernement en matière de réduction de la dépendance de la France aux énergies fossiles.

D'abord, réformons le décret carburant. J'ai entendu que l'emploi est en jeu.

Alors, très rapidement : il y a un décret de 2010. Il y avait des profits conséquents – et il en faut, du profit. On a besoin d'entreprises et d'entreprises rentables, qui pensent aux salariés et qui pensent à demain et après-demain, c'est-à-dire à l'investissement.

Après les grands mouvements de 2009, on a vu le prix des carburants augmenter considérablement, les profits augmenter considérablement, alors que le service n'était pas véritablement rendu.

Et en termes d'emplois, on a vu un millier d'emplois en Guadeloupe et en Martinique, trois cent, quatre cent en Guyane et plus d'un millier à La Réunion.

Oui, nous modifierons le décret. Oui, nous allons revoir les marges. Nous sommes dans des secteurs administrés, des secteurs à monopole. Comment voulez-vous qu'avant impôt, nous ayons 18 % ? Dire cela, ce n'est pas stigmatiser l'entreprise !

Après impôt, 12 et 15 % : comment peut-on supporter, soutenir et tolérer cela ? Nous avons à leur demande, quelque part, parce que notre communication peut-être, malgré sa qualité, n'a pas été comprise… Il n'y a plus les stations-services. Mais nous avons préservé les marges des stations-services. Elles sont, là aussi, intéressantes.

On l'a préservé pour préserver l'emploi.

Oui, nous avons refusé d'augmenter les marges qui, me dit-on, n'ont pas été revues et corrigées depuis 2007-2008. Mais elles sont conséquentes, pour préserver un modèle social. Préserver l'emploi des pompistes.

Si vraiment c'était remis en cause et j'entends qu'ici ou là il y aurait quelques demandes pour revoir, eh bien, nous aurons peut-être à statuer sur cette question-là.

L'emploi n'est donc pas en cause. Ce qui est en cause, ce sont des marges de transport, de raffinage, de stockage.

Oui, l'Etat, là, agira comme puissance publique et décidera d'avoir des marges plus raisonnables. Personne, à mon sens, et certainement pas des élus, ne saurait refuser de comprendre ou de remettre en cause cette politique-là, qui est une bonne politique.

Sur la transition énergétique, et vous en avez parlé, nous figurons, les Outre-mer figurent dans les conclusions du débat national sur la transition énergétique et j'ai eu à fixer six orientations stratégiques en matière de politique énergétique.

Elles ont pour objectif de concrétiser très rapidement nos ambitions en insistant notamment sur la maîtrise de la demande d'énergie, sur le redémarrage raisonné du photovoltaïque, ou encore sur l'émergence de la géothermie.

Moi, je serai très heureux lorsqu'avec notre collègue, Philippe MARTIN, nous pourrons faire sortir le décret Marc GOUA, qui est député, que vous connaissez, qui est très investi sur les problèmes de transition énergétique. Et j'ai été récemment à Mayotte : il y a une première mondiale qui se fait là, avec EDM – l'Electricité de Mayotte – sur le stockage de l'énergie. On a mis au point un dispositif qui peut être généralisé mais à condition, effectivement, que les gestionnaires de ces réseaux puissent émarger, si j'ose dire, être éligibles à la CSPE en faisant faire des économies à la CSPE[1], donc à la péréquation nationale.

Ces six orientations ont pour objectif de concrétiser très rapidement nos ambitions en insistant notamment sur la maîtrise de la demande d'énergie, sur le redémarrage raisonné du photovoltaïque, sur l'émergence de la géothermie.

Le projet de loi transition énergétique porté par Philippe MARTIN est sur les rails, avec des réunions régulières du Conseil national de la transition énergétique. Le texte devrait arriver au Conseil des ministres au printemps 2014, avec un débat parlementaire prévu pour l'automne.

Ces enjeux sont cruciaux pour nos territoires et pour le développement de leurs économies.

C'est d'ailleurs ce thème du développement économique que vous avez choisi d'aborder lors de votre troisième et dernière table ronde, en le plaçant sous l'angle de la fiscalité locale.

Il est frappant d'observer que l'arrivée de ce gouvernement aux responsabilités correspond à un moment charnière pour les Outre-mer :

- Un moment où il a fallu réformer les dispositifs fiscaux incitatifs à l'investissement, surtout après la décision du Conseil constitutionnel concernant leur plafonnement spécifique. Il faut le dire, certains ont tendance à l'oublier !
- Un moment où il faut reconduire l'octroi de mer, si essentiel au financement de vos collectivités et si stratégique pour les économies locales.
- Un moment où des dispositifs tels que les zones franches d'activités arrivent en fin de vie programmée.

En 2017, tout cela, en des temps économiques rudes et difficiles, où l'argent public est rare et où les marges de manœuvre qui nous ont été laissées en mai 2012 sont plus que réduites.

Je veux souligner que dans ce moment charnière, le Président de la République et le gouvernement ne se sont jamais dérobés. Jamais.

Nous avons su, au contraire, faire face pour garantir aux Outre-mer les moyens de leur développement.

On peut toujours dire, presque par principe, que ce n'est pas suffisant, mais quand d'autres, avant nous, ont accumulé les « moins » pendant cinq ans, nous avons, nous, j'ose le dire devant vous et droit dans les yeux, additionné des « plus ».

La défiscalisation dans le domaine productif ? Dans les collectivités d'Outre-mer, elle est intégralement maintenue. Maintenue dans les DOM, elle est préservée pour les PME, soit la quasi-totalité des entreprises des Outre-mer. Le crédit d'impôt, dont l'impact en termes de niveau d'investissement sera au moins équivalent à celui de la défiscalisation ? Il est réservé aux plus grandes entreprises, à celles qui sont les plus solides et aux filiales – oui, les filiales – des grands groupes qui non seulement peuvent mais doivent les soutenir.

J'ai entendu ce qui se dit. Comme si on devait remettre, à la faveur de la préservation de ce dispositif, la notion de groupe qui figure depuis tantôt dans le code général des impôts. Nous n'avons pas renié les engagements pris. Et ceux qui disent cela, j'en suis étonné parce qu'il me semble que ce sont des gens de qualité.

Il y a un an, ils n'étaient pas nombreux, ceux qui auraient osé espérer une réforme aussi favorable aux Outre-mer.

L'octroi de mer ? La demande de reconduction a été transmise à Bruxelles le 7 février dernier, après une remarquable concertation, là encore, avec les élus locaux. Nous allons étendre le dispositif à Mayotte dès le 1er janvier 2014, abaisser son seuil de 550 000 à 300 000 euros de chiffres d'affaire, et nous allons étendre les possibilités d'exonération.

Peut-on dire, ici, devant les maires qu'il faut, et vous êtes courageux, peut-on voir autrement les services ? 80, 85 % de la richesse produite dans nos territoires est à base de services. Eh bien, pour l'octroi de mer, les services ne cotisent pas, ils ne contribuent pas.

Est-ce qu'on peut en discuter sans pour autant dire que LUREL annonce déjà la fiscalisation des services ?

Oui, c'était une idée, comme l'abaissement des 300 000 euros.

[1] *CSPE : Contribution au service public de l'électricité*

J'ai demandé aux présidents de région : pouvez-vous faire un effort sur les produits de première nécessité pour lutter en faveur du pouvoir d'achat ? Je n'ai toujours pas de réponse. Par contre, nous sommes interpellés, et nous sommes là pour y répondre.

Oui, un débat sur la fiscalité peut être ouvert.

J'ai même entendu dire que nous pourrions sortir du territoire douanier européen. Pourquoi pas ? Mais à condition de remettre en cause le statut de RU.

Ah oui, nous pourrions peut-être dire… J'ai entendu un hôtelier dire cela ce matin ou cet après-midi que nous devrions avoir le statut fiscal des îles de la Caraïbe. Il y a dix-sept paradis fiscaux dans la Caraïbe. Est-ce que c'est ce que l'on veut ou est-ce que l'on veut préserver le statut social et faire dans la compétitivité, dans le haut de gamme, dans les produits de haute qualité, repenser notre tourisme sur d'autres niches, comme le font Saint-Barthélémy et d'autres pays ?

Est-ce qu'on peut, comme on l'a fait, en discutant avec le commissaire européen Johannes HAHN, dire que nous voulons la méthode POSEI qui a réussi dans l'agriculture ?

Nous voulons la voir appliquer, cette méthode, au tourisme, aux énergies renouvelables, à la filière bois en Guyane, concentrer les moyens pendant deux horizons de programmation, 12 ans, 14 ans, casser tous les hôtels comme on le fait à l'île Maurice pour permettre à l'île de La Réunion de supporter, de soutenir la concurrence des Seychelles, de Maurice, de Saint-Domingue, de Barbade, de Sainte Lucie, de Cuba, dans la Caraïbe, et peut-être des pays d'Amérique Latine pour la Guyane.

Est-ce qu'on peut se dire cela ?

Et même chose pour le Pacifique.

Est-ce qu'on peut penser à cela et pas simplement dire « eh bien, il nous faut plus de subventions » ?

Oui, c'est ce que nous sommes en train de faire. De dire que s'il n'y a pas de dépense fiscale, il faudra plus de crédits d'intervention.

Mais vous le savez, les temps sont durs. Il faut optimiser, il faut prioriser et il faut une hiérarchie des priorités. Tout le reste est mensonge. C'est un discours de vérité, oui, c'est un discours un peu churchillien Nous devons assumer des choix difficiles.

Partout, en Europe ou au Canada ou en Suède, on a su demander des efforts aux ménages, aux entreprises et à la nation. Je le dis : il faudra que nous aussi, en fonction de nos facultés contributives – c'était mon thème, il reste mon thème et c'est celui du gouvernement – compte tenu de la situation, de l'état actuel de nos économies et de nos sociétés, il faut demander en fonction de nos possibilités, en fonction de nos facultés contributives. Et c'est un très beau thème de la Déclaration des droits et c'est ce que nous faisons et je suis assez fier d'en être l'un des exécutants, de cette belle politique.

Cette ressource budgétaire de l'octroi de mer est essentielle aux communes, elle sera préservée.

Notre dossier a été bien reçu par le commissaire européen en charge, qui en a d'ailleurs salué la qualité. Et nous serons vigilants quant au respect du calendrier qui doit nous conduire à une mise en œuvre au 1er juillet prochain.

Sur ce dossier comme sur les autres, notre volonté est de tracer un cadre qui permette aux acteurs économiques d'investir et de créer de l'emploi.

Et c'est précisément dans cette optique que j'ai inscrit le projet de loi sur la compétitivité et l'emploi dans les Outre-mer sur lequel je travaille à la demande du Premier ministre.

Notre objectif est de renforcer la compétitivité des économies des Outre-mer et de cibler plus efficacement les aides aux entreprises.

Je sais qu'en disant cela, je peux susciter des frayeurs mais nous avons le courage de dire : « Oui, il faut peut-être encore mieux cibler, il faut peut-être mieux orienter et il faut peut-être être encore plus efficace ». Pour autant, cela ne veut pas dire qu'on va diminuer mais… il faut peut-être chercher l'efficacité là où elle est.

Nous avons triplé dans notre budget l'enveloppe des aides directes qui leur seront destinées au moment où la Banque publique d'investissements déploie ses outils dans nos territoires.

Dans ce travail d'élaboration du texte que nous finaliserons prochainement, nous nous sommes montrés ouverts aux propositions des acteurs économiques qui ont à cœur comme nous, il me semble, de mieux structurer les filières et de renforcer les atouts de chaque territoire.

Je leur dis, aujourd'hui encore, que nous sommes ouverts à des propositions concrètes et constructives, et je n'hésiterai pas à renvoyer des courriers pour avoir des remontées.

Ce projet de loi s'articulera avec les autres projets du gouvernement qui concerneront les Outre-mer, aussi bien la loi d'avenir sur l'agriculture, qui aura son volet outre-mer, que le projet de loi sur la transition énergétique.

Par exemple, la conquête du marché local. Vous le savez, on l'a fait dans la loi portant garantie de l'offre alimentaire pour la conquête notamment du marché de la restauration collective : dans chaque appel d'offres, désormais, cela deviendra une obligation. Tout en respectant l'administration européenne et la législation nationale, nous ajouterons aux critères classiques pour hiérarchiser et choisir des entreprises des critères dits de performance : fraîcheur, circuits courts et émissions de gaz à effet de serre.

Cela veut dire à demi-mots que c'est prioriser ce qui est proche, prioriser ce qui est local.

Dans la loi portée par Stéphane LE FOLL, qui concernait, au départ, uniquement les produits agricoles, cela va intéresser les produits agroalimentaires et halio-alimentaires, c'est-à-dire la pêche. Cela permettra au secteur de se structurer pour répondre à ces appels. Eh bien, on n'en parle pas souvent mais c'est une très belle chose, portée dans cette loi.

D'autres champs importants pour nos territoires sont également au cœur des réflexions que conduit le gouvernement. C'est le cas, par exemple, du tourisme. Je sais les inquiétudes. Mais oui, il y a des situations individuelles qui sont gravissimes, on le sait. Mais on fait ce qu'il faut faire. Je sais que c'est compliqué. On est parfois devant les instances européennes. Il y a aussi des moratoires à signer. On n'ignore rien et on fait ce qu'il faut faire.

C'est le cas du tourisme qui fera l'objet d'Assises nationales qui seront lancées le 26 novembre prochain et au menu desquelles figurent les Outre-mer.

Enfin, autre motif d'encouragement, la prochaine génération de programmes opérationnels européens qui, à mon sens, sera favorable aux Outre mer. Même dans le contexte difficile, les enveloppes sont en hausse, s'agissant particulièrement du FEDER et du FSE.

Les répartitions territoriales sont en cours de finalisation, tout comme nous discutons de nouvelles facilités avec la Commission européenne.

Et je ne veux pas avoir la langue de bois avec vous. On sait la petite déception sur Mayotte : 224 millions au lieu des 400 millions attendus. Nous avons obtenu une clause de revoyure d'ici 2016 pour remettre à plat en fonction de la consommation des crédits.

Les répartitions se feront très bientôt. Ces fonds européens, aujourd'hui indispensables au développement de nos territoires, seront là. Et l'Etat sera aux côtés des collectivités locales pour monter de bons projets pour les utiliser.

Quand certains nous pressent de décréter que nous allons changer le modèle économique des Outre-mer, nous, nous faisons le choix de ne pas traduire ce changement en simples mots, mais plutôt en actes sans méconnaître, bien sûr, les difficultés dont vous vous êtes fait l'écho tout au long de la journée, parfois, il est vrai, avec des mots très durs.

Aujourd'hui, la situation est difficile.

J'ai été, je le répète, élu local, maire, puis président de région et je n'ai rien oublié des contraintes qui étaient alors les miennes et j'ai pleinement conscience des contraintes qui sont celles de l'Etat aujourd'hui.

Le redressement nécessaire de nos comptes publics impose à tous des efforts et une rigueur de gestion qu'il n'est pas toujours aisé de mettre en œuvre, je le sais.

Mais j'ai voulu vous dire à travers mon propos que l'Etat tient ses engagements, tiendra ses engagements de prioriser les Outre-mer, alors que de nombreuses missions gouvernementales sont soumises à de plus grands efforts encore.

La justice, c'est que chacun participe à l'effort commun en fonction de ses possibilités. La justice, c'est de continuer à agir avec vigueur pour des territoires qui sont aujourd'hui parmi les plus fragiles de la République.

C'est ce que le Président de la République a souhaité pour les Outre-mer. C'est ce que nous faisons.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre attentive écoute.